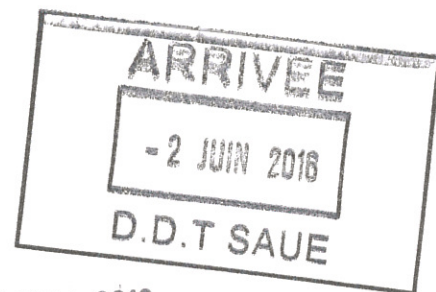


MINISTÈRE DE LA DÉFENSE



27 MAI 2016

Metz, le

N° 503911 /DEF/EMZD Metz/D.AFM/B.SEU/NP



ÉTAT-MAJOR

DE ZONE DE DÉFENSE DE METZ

Le général de corps d'armée Jean-Louis PACCAGNINI,
gouverneur militaire de Metz,
officier général de zone de défense et de sécurité Est,
commandant de zone Terre Nord-est,
commandant des forces françaises
et de l'élément civil stationnés en Allemagne

à

Monsieur le directeur départemental des territoires de l'Oise

OBJET : Elaboration – PLUi de la Communauté de Communes de la Picardie Verte (60).

Par correspondance visée en référence, vous m'avez demandé de vous indiquer, afin de les porter à la connaissance du président de la communauté de communes de la Picardie Verte, les éléments visés à l'article R 121.1 du code de l'urbanisme et autres informations relevant de ma compétence, utiles à l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal.

Après étude, j'ai l'honneur de vous faire connaître que seule la commune de Lavacquerie est grevée par la servitude PT2 relative au faisceau hertzien de Sainte-Geneviève Maison Blanche à Belleuse Le Gros Chêne – décret du 24 novembre 1989 – gérée par la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information Metz - quartier de Lattre de Tassigny - CS n°30001 - 57044 METZ cedex 1.

Par ailleurs, aucun immeuble militaire n'est implanté dans ce PLUi et aucun projet d'intérêt général n'y est envisagé.

Je ne souhaite pas être associé aux réunions du groupe de travail en charge de l'élaboration de ce document d'urbanisme mais désire recevoir, pour avis, le projet arrêté.

Par déléation,
Le lieutenant-colonel Eric FALLON,
chef de la division appui au fonctionnement du ministère

COPIES :
COMBdD Creil
DIRISI Metz
USID Creil